

LA CHAPELLE NOTRE DAME DE MONTFORT

L'édifice se situait en partie sur l'emplacement de la mairie actuelle et sur la place qui la sépare de l'église Saint Pierre.

M. Louis Règnier, dans son ouvrage de 1909 nous apporte des éléments peu contestables :

La chapelle Notre Dame s'élevait immédiatement derrière le chevet de l'église paroissiale dédiée à Saint Pierre ; mais les deux édifices n'étaient pas orientés de la même façon : le sanctuaire de Saint Pierre regarde le Sud-Est, celui de Notre Dame était tourné vers l'Est nord-est. L'emplacement de la chapelle et de son enceinte, porté au cadastre de 1832 sous le N° 315 de la section B, pour une contenance de 11 ares 40, fût utilisé comme jardin jusqu'à la construction, en 1860, de la mairie actuelle qui en occupe une partie.

Par ailleurs, l'article N°38 du devis daté de 1755 relatif à la restauration de la nef de l'église saint-Pierre ne laisse aucun doute : *un grand vitrail dans le mur du chevet au derrière du maître autel qui ne donne point de jour ou peu à cause de l'église des dites Dames qui lui est peu éloignée.* (entendre par l'église des dites Dames : l'église des Dames Annonciades).

L'article N°38 de ce devis réalisé par l'architecte Bourlier en 1755 vous est présenté ci-dessous.

4. 38.
 C. EN MEME Chœur Contient Revision
 vingt quatre pieds de longueur du côté du midy
 Et vingt deux pieds un quart du côté du nord
 parquairement, de largeur pied et demi de largeur
 dans œuvre, et Contient Sur ce vingt huit pieds et
 demy du Sudit Costé au nord et vingt six pieds un
 quart de l'autre Costé au nord sur vingt cinq
 pieds trois quarts de largeur hors œuvre de
 la largeur de la muraille et d'un grand
 vitreau dans le mur du chevet au-dessus
 du maître autel qui donne point de
 jour un peu, à cause de l'église des
 Suddites Dames qui de l'œil éloignée, et
 d'un autre vitreau au midy de moindre
 grandeur dans la paroi de mur dudit
 Costé s'étendant depuis le chevet jusqu'au dit
 mur du chevet, lequel second vitreau ne
 fournit pas assez de jour audit Chœur.

L'origine de la chapelle est beaucoup plus ambiguë.

D'après M. Canel, dans son « Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer », *la chapelle Notre Dame aurait été construite en remplacement de l'ancienne chapelle Saint Nicolas fondée au sein du château, détruite avec lui et dont les biens furent unis à la cure dès le XIII^{ème} siècle.*

Madame Lemaître, dans son « Histoire du château et de l'église de Montfort sur Risle » émet l'opinion que *la chapelle Notre Dame fut fondée par les sires de Montfort et dépendait de la*

léproserie mentionnée dans « les Rôles Normands » en 1180. Un passage voûté traversant le chemin de Brionne à Pont-Audemer conduisait de la léproserie à la chapelle et permettait alors aux lépreux de se rendre de leur maison à leur église en évitant tout contact avec le public .

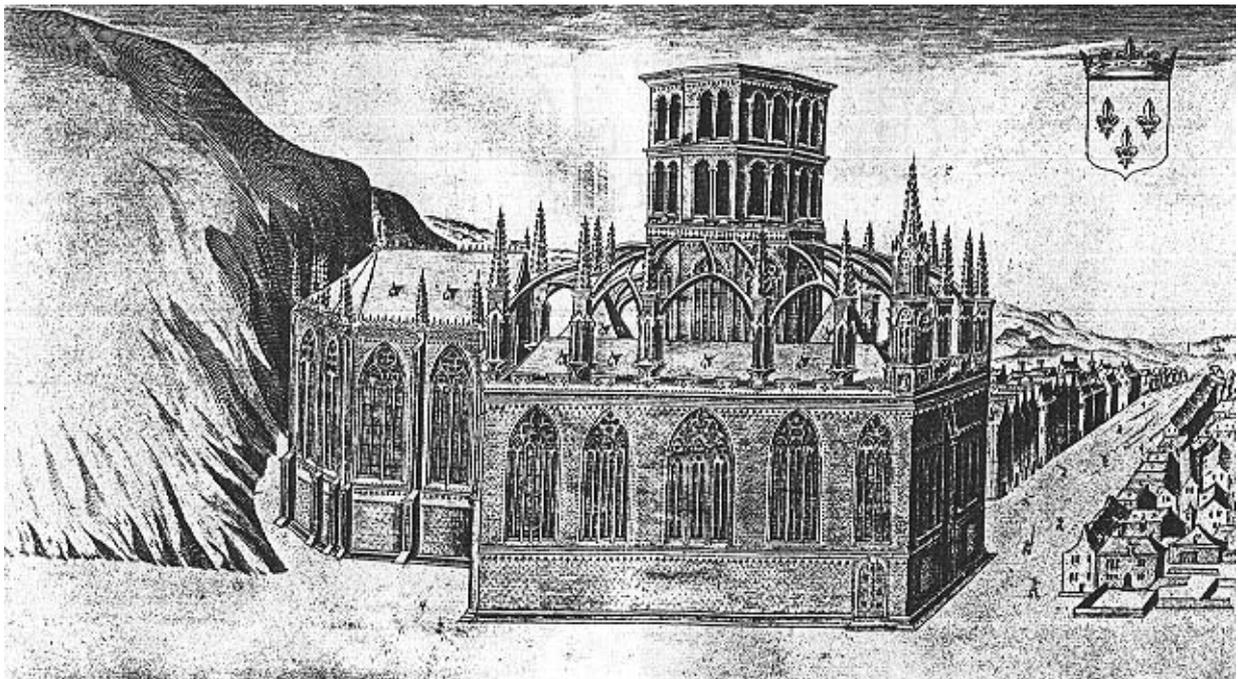
A propos de ce souterrain, nous jugeons utile d'apporter quelques précisions :

En 1909, lors de la construction de l'ancien bureau de poste qui borde actuellement la maison du canton rue saint Pierre, M. Robert Duquesne nous précise dans son ouvrage, *avoir clairement reconnu ce conduit voûté en plein ceintre* .

Plus récemment, en 1987, lors de travaux de réfection de canalisations électriques, à l'angle de l'église saint Pierre et au pied du clocher, Madame Claude Gilles, archéologue Montfortaise confirmait l'existence du souterrain.

Dernièrement, en 2000, lors des travaux de réfection du bourg, et au même emplacement, le souterrain fut à nouveau mis à jour comme le confirme l'association « les Amis des Monuments et Sites de l'Eure » et nous même.

Certes, nous avons constaté que l'ouvrage relatait différentes époques si l'on s'en réfère aux matériaux tels que la brique ou la pierre de taille. Mais rappelons également à nos lecteurs qu'aucun édifice n'a jamais été construit d'un seul jet ; d'autant plus que la chapelle subsistât jusqu'au XVIII^{ème} siècle et qu'il est fort vraisemblable que le tunnel dut subir multes réparations.



La chapelle Notre Dame de Montfort d'après une gravure de Chastillon datée de 1615

Une seule certitude s'offre à nous : l'édifice est beaucoup plus ancien que la gravure de Chastillon datée de 1615 représentée ci-dessus.

Cette gravure, si souvent controversée, fit l'objet d'une fine analyse par M. Louis Régnier dans son ouvrage de 1909 : *Cette gravure, personne ne peut s'y tromper, ne représente pas comme l'annonce un titre erroné, « La Magnifique et excellente chapelle Notre Dame d'Escouis en Normandie » ; Notre Dame d'Escouis qui existe encore , n'a pas un seul point commun avec l'édifice d'aspect inusité dont Chastillon a reproduit l'image et assurément rien de semblable n'exista jamais dans la bourgade vexinoise. Mais le nom d'Escouis avait sans doute été signalé comme une méprise car il est remplacé dans ce nouveau tirage par celui de Lisieux. On a tout*

simplement substitué une erreur à une autre et la seconde désignation ne se justifie pas plus que la première. L'assiette même du monument au pied d'une colline se rapporte si bien au site de Montfort, qu'il est impossible de ne pas voir avec bonheur, dans ce document jusqu'ici muet et sans signification, l'image du sanctuaire célèbre, cher à la piété de Charles VII et de Louis XI, qui fut pendant près de trois siècles, le joyau de la vallée de la Risle .

Il est évident qu'aucun soucis de perspective n'a été respecté lors de la réalisation de cette gravure tel qu'il en était l'usage dans l'art graphique au XVIème et XVIIème.

Toutefois, la bourgade avec son unique rue aux maisons alignées et la colline taillée à pic à même la roche calcaire, ne laisse aucun doute quant à la représentation de la gravure.

Après la conquête de la Normandie par Philippe Auguste, les rois de France prirent la Chapelle sous leur protection. Divers documents nous apprennent que les travaux de la chapelle , qui pouvaient avoir commencé sous le régime Anglais, se prolongèrent au moins jusqu'au dernières années du XVème siècle, sous les directions successives de Guillaume Pontifs, l'un des meilleurs architectes de la cathédrale de Rouen et de Michel Gohier en même temps maître de l'œuvre de Saint Ouen de Pont-Audemer. Avant d'être définitivement attaché à la métropole, Guillaume Pontifs était venu s'établir à Montfort même. Il y résidait dès 1454, preuve que les travaux de l'Eglise Notre Dame étaient alors en pleine activité. Cf : Charles de Beaurepaire.

Charles VI lui fit don de deux belles chapes d'or dans le commencement de son règne. (en 1394, ces chapes ayant disparu, on apprit qu'elles étaient parmi les meubles de feu Gui de Lange, chanoine de Rouen et curé de Montfort, le chapitre ordonna de les réclamer) .

Charles VII la dota de quelques revenus en 1458. Louis XI en fit autant en 1469 et c'est peut-être à ce monarque que la chapelle Notre Dame de Montfort, doit son titre de chapelle royale qu'elle a porté jusqu'en 1750.

Un pèlerinage, à l'essor duquel les bénédictins du Bec, patrons de la cure de Montfort, ne durent pas rester étrangers, amena peu à peu dans la chapelle Notre Dame de Montfort un concours de fidèles toujours plus considérable ; mais c'est au XIVème siècle, époque où la piété envers la mère de Dieu devint si générale, que le pèlerinage de Montfort prit tout son développement.

Le pèlerinage de Montfort est mentionné pour la première fois dans un document de 1383.

Mais les guerres de religion du XVI ème siècle furent fatales à Notre Dame de Montfort. La décadence du pèlerinage entraîna lentement la décadence du sanctuaire et l'édifice se dégradait de jour en jour. En 1553, la chapelle passa dans les mains de la famille de Vieux-Pont et lors de la succession d'Annebault en 1601, elle fut comprise avec Montfort, Appeville et Pont-Audemer dans la dot de Charlotte de Vieux-Pont épouse de Bernard Potier de Blérencourt. C'est alors que M. et Mme de Blérencourt songèrent à fonder à Montfort une communauté religieuse.

Ils s'adressèrent à la congrégation de l'Oratoire de Paris qui accepta, et , par un premier contrat portant la date du 31 janvier 1615, le seigneur de Montfort et sa femme donnaient aux Oratoriens la chapelle Notre Dame à condition d'y établir une communauté comprenant au moins huit ecclésiastiques. La chapelle ne suffisant pas pour l'établissement du nouveau monastère ; il lui fallait au moins une maison conventuelle. M. et Mme de Blérencourt y pourvurent ; le 22 mars 1618, ils donnaient aux moines « une petite maison et un jardin sis devant la chapelle, la rue entre deux , avec les dépendances jusqu'à la rivière, bornés d'un côté le presbytère, d'autre côté une ruelle tendant à la rivière, d'un bout , au levant , le presbytère, et d'autre bout la grande rue, faisant partie de l'acquisition qu'ils avaient faite du sieur du Franc-Manoir le 9 septembre 1616 ».

Mais en 1635 par manque de revenus, les Oratoriens décidèrent de quitter le pays. M. et Mme de Blérencourt s'adressèrent alors aux Annonciades de Gisors établies dans cette ville par Jeanne de France , fille de Louis XI et leur offrirent une partie des biens précédemment donnés aux Oratoriens à la condition de fonder à Montfort une maison de leur ordre. Le 24 janvier 1639 leur proposition fut acceptée par la maison de Gisors.

Le couvent des sœurs Annonciades comprenait 18 personnes. Au fil du temps elles agrandirent leur couvent par le rachat de demeures avoisinantes et l'ensemble du monastère comprenait alors une domaine s'étendant depuis la Halle face à l'église jusqu'à la place qui porte leur nom .

Malgré l'augmentation de leurs revenus, les Dames Annonciades ne parvenaient plus à entretenir la chapelle qui se dégradait de plus en plus . Un devis du montant des réparations fut dressé pour la somme de 16530 livres mais les religieuses déclaraient ne pas avoir le premier sou. La situation des Annonciades devenait de plus en plus précaire et l'incendie survenu au sein du couvent le 28 septembre 1714 n'arrangea rien. Réduites à une extrême pauvreté, le monastère fut supprimé en 1758 et les religieuses se retirèrent cette même année .

Après le départ des Dames Annonciades, la chapelle fut donnée à la paroisse et l'office y était toujours célébré malgré les conditions de sécurité incertaines pour les fidèles qui y assistaient. L'église paroissiale était dans un état encore plus déplorable, aussi un choix de réédification de l'un des deux édifices s'imposait. La décision en fut déferée par les habitants à M. le marquis de Caux et à M. de Soquence. Une enquête sur la situation exacte des deux monuments fut ordonnée le 17 novembre 1752, un procès verbal fut dressé dont la conclusion tenait en ces mots « *tout en regrettant la perte d'un si bel édifice qui mériterait bien d'être conservé, il vaudrait encore mieux rétablir l'ancienne église, à cause des vices que l'on croit cachés dans celle du couvent* » .

En 1755 un devis de réparations de l'église paroissiale fut dressé par M. Bourlier et les travaux furent entamés l'année qui suivit.(ce devis qui comprend 59 articles est précieux quant à la précision des informations qu'il procure dans le cadre de nos recherches).

C'est en 1771, que la chapelle royale fut démolie et les matériaux mis en vente le 5 novembre de cette même année par les soins de Me Gosse, sergent royal, priseur-vendeur pour la sergenterie noble de Montfort.

Les pierres de pavage, à l'exception de cinq servant de tombes, celles des autels à l'exception des pièces de marbre furent adjudgées pour 45 livres au curé de Montfort .

Plusieurs ornements furent légués à l'église paroissiale tels le contrétable, les deux torchères, les fonds baptismaux, le confessionnal et la statue Notre Dame de Montfort ; en outre à charge pour le curé de supprimer incessamment la petite voie souterraine qui faisait communiquer la maison conventuelle des religieuses à leur chapelle...

Sources bibliographiques :

P DUCHEMIN Les Annonciades de Montfort 1891
 R DUQUESNE Montfort sur Risle 1924
 L REGNIER Notre Dame de Montfort 1909
 A CANEL Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer 1834
 P LEMAITRE Histoire du château de Montfort 1855
 PLAN MANUSCRIT 1783
 M.BOURLIER Devis de reconstruction église st Pierre 1755
 Revue Vie Archéologique en Normandie Automne 1986
 M DURAME Président A.M.S.E Bulletin municipal 1968